

Procès verbal du conseil d'école vendredi 10 novembre 2023

Etaient présents

-**Pour l'école** : Mmes Samain, Rodrigues, Leroy, Mouret, Dhaine, Defemme, Lucien, Boirel, Mr Hugot et Bourigault.

-**Pour la mairie** : Mr Poisot, Mme Benech, Mr Avet

-**Pour les représentants parents d'élèves** : Mmes Faubec, Lancret, Ali, Dos Santos, Araujo, Détante, Cussot, Warembourg, Bockler.

Etaient excusées :

- **Pour la mairie** : Mme Verton et Mr Myrto

Ordre du jour

- Présentation de l'équipe de mairie, de l'équipe enseignante, la répartition des classes et leurs effectifs.
- Election des parents d'élèves.
- Vote du règlement intérieur.
- Questions de vie scolaire : thème commun à l'école, programme Phare, piscine, PPMS, exercice incendie, intervenants musique, bibliothèque, semaine du goût, photographe, Val Briard, Watty, sécurité routière, correspondance CM2, jeux de société en maternelle.
- Coopérative scolaire : mandataires et bilan
- Questions des parents d'élèves.

La séance est ouverte à 18h05.

1/ Présentation de la nouvelle équipe enseignante :

Mme Dhaine, la directrice laisse les élus municipaux, les parents d'élèves élus ainsi que l'équipe enseignante se présenter

Les enseignants sont donc répartis comme suit :

- Mme RODRIGUES pour les PS/GS 1: 14/12 26 élèves
- Mme SAMAIN pour les PS/GS 2: 14/11 25 élèves
- Mme LEROY pour les MS/GS : 19/7 26 élèves
- Mmes DHAINÉ et LUCIEN pour les CP : 26 élèves
- Mr HUGOT pour les CE1 : 27 élèves
- Mme MOURET pour les CE1/CE2 : 4/22 26 élèves
- Mr BOURIGAULT pour les CM1: 27 élèves
- Mme DEFEMME pour les CM1/CM2 : 6/19: 25 élèves

78 élèves en maternelle (2 Atsem Mmes Marques et Bonnel) et 131 en élémentaire pour un total de 209 élèves.

Mme Chaput et Mme Prillard interviennent pour 8 élèves ayant un dossier MDPH seule la classe de CM1/CM2 n'accueille pas d'élève à besoins particuliers.

Mme Boirel, enseignante EFIV intervient sur l'école un après-midi et demi par semaine pour les élèves des familles itinérantes. Elle présente son intervention au sein de l'école.

Mme Sendra-Guiche, la psychologue Education Nationale, intervient également sur l'école.

2/ Elections des parents d'élèves :

Elles se sont déroulées le 13/10/2023. 14 parents ont été élus. Selon la configuration de l'école 8 sont titulaires : Mmes Faubec, Lancret, Ali, Dos Santos, Araujo, Détante, Cussot et Warembourg.

Mmes Carreira, Ouvré, Bockler, Checkmahomed, Filipe Da Costa, Le Nestour sont suppléants. Il y a 43,23 % de vote.

3/ Vote du règlement :

Après lecture le règlement est voté à l'unanimité. Il sera envoyé par mail aux parents qui devront compléter un accusé de réception et de lecture collé dans le cahier de liaison.

4/ Questions de vie scolaire :

a) Le projet d'école.

Le projet d'école a été élaboré pour 3 années, 2022 à 2025.

Il est composé de 3 axes :

- 1) Développer les usages du nombre dans des situations variées (en grandeur et mesure, en calcul mental et en résolutions de problèmes : C2 et 3/ et diversifier les situations de rencontre avec le nombre : C1.
- 2) Amélioration de la compréhension en lecture.
- 3) Acquérir une culture et une pratique sportive (APQ, créer une liaison CM2/6è)

b) L'équipe enseignante a décidé de travailler sur un thème commun : le tour du monde en attendant les JO.

Le projet musique a été élaboré autour de ce thème.

c) Le programme Phare : C'est un programme national dans lequel l'école est obligée d'adhérer.

C'est un programme en 2 parties :

-la prévention avec 10h d'enseignement annuel à partir du CP

-la prise en charge avec la méthode de préoccupation partagée pour les faits mineurs de harcèlement. Dans ce cadre, l'école peut organiser des rencontres avec les élèves concernés par la situation. Durant des entretiens réalisés à l'école, les élèves sont amenés à proposer des solutions et deviennent, ainsi, acteurs de la résolution du problème. Les parents sont informés de l'évolution de la situation. En outre, pour les situations le nécessitant, l'Inspecteur de l'Education Nationale peut mobiliser l'équipe ressource de circonscription.

c) Le cycle natation commencera à partir de fin novembre. Les élèves bénéficieront de 16 séances. Les MS iront en fin d'année scolaire en demi -groupe pour 8 séances. Les CP continueront l'aisance aquatique commencée par le GS de l'année dernière.

e) Les APC ont commencé dès la 2^e semaine tous les jours puis à partir des vacances de la Toussaint les mardis et vendredis. Elles ont lieu pour les élémentaires sauf les CM2 : 11h30-12h et pour les maternelles : 12h50-13h20.

Les enseignants n'ont pas forcément leurs élèves. La directrice en est déchargée.

f) L'exercice incendie s'est déroulé le 26 septembre dans la matinée. Les élèves se sont rendus à la salle polyvalente.

L'exercice « alerte-attentat » sera réalisé durant la 2^{ème} période.

g) Les élections des délégués de classe ont eu lieu ou auront lieu, 2 délégués par classe seront élus. Un conseil d'élèves aura lieu le jeudi 30 novembre à 15h30.

h) Les cours de musique ont lieu les lundis matins avec Elyès pour la maternelle , les CE1/CE2 et les CM1/CM2, Claire prend les 3 autres classes l'après-midi.

i) Semaine du Goût : des activités en rapport avec le goût ont été menées ou pas dans les classes.

j) La photo scolaire a eu lieu le 13 octobre. Les commandes et les règlements se font via un QR code.

k) Les classes de l'école, sauf les MS, fréquentent la bibliothèque le jeudi matin depuis le début de l'année. Nous remercions Mmes Chevalier et Lacas.

l) Un spectacle Val Briard sera offert aux élèves : le 19 octobre pour les cycle 3, le 7 novembre pour les GS, en décembre pour les cycles 2 et les PS/MS.

- m) Le programme Watty, financé par le Val Briard, se poursuit cette année (année supplémentaire) avec les thématiques suivantes : sensibilisation générale aux économies d'eau et d'électricité, éclairage et l'eau : interventions début décembre.
- n) Mme Klinguer, policière, interviendra début décembre du CP au CM2.
- o) Mise en place d'une correspondance scolaire entre 2 classes de CM2 : Marles/ Tournan et de jeux de société en maternelle.
- p) La classe 4 et le bureau ont été repeints durant les grandes vacances, à cela s'est ajouté depuis notre retour des vacances de la Toussaint un préau en élémentaire et le parking « dépose minute ». Toutes les personnes présentes s'accordent pour remercier la mairie de toutes ces initiatives.

5/ Coopérative scolaire:

Mr Bourigault est le mandataire cette année.

Les enseignants remercient les parents pour leur participation à la coopérative scolaire : 3495€ ont été donnés. Ce qui fait, après avoir réglé l'adhésion à l'OCCE de 505€ et les frais bancaires de 53€, que l'on peut allouer à chaque classe, 15€ par élève. A cela s'ajouteront les bénéfices de la vente des photos scolaires.

6/ Questions des parents d'élèves:

Pour la mairie

1) Un écoulement de la pompe à chaleur avait été constaté dans le petit passage vers le réfectoire. Est-ce que des réparations ont eu lieu ou sont prévues ?

Oui des réparations ont été effectuées. Les derniers travaux ont été réalisés pendant les congés de Toussaint, des essais sont en cours.

2) Est-il possible d'avoir un premier retour du personnel du périscolaire (cantine) sur la nouvelle organisation de la cantine (les CM2 au premier service avec les maternelles) ? Nous avons eu plusieurs retours de parents d'enfants de CM2, nous indiquant que, sur le temps de la cantine, les CM2 ne sont sous aucune surveillance (en début et en fin du premier service), et qu'il y aurait eu des violences physiques (ex : une élève aurait été giflée par l'un de ses camarades).

Normalement, les parents des enfants concernés vous ont contacté ; quelle réponse leur avez-vous apportée ? Y'a-t-il une solution envisageable pour que les CM2 ne soient jamais laissés sans surveillance ?

Concernant les tickets jaunes distribués sur le temps périscolaire, lorsqu'un enfant est blessé (notamment blessure causée par un autre enfant), vous est-il possible de donner un ticket jaune : à l'enfant responsable, mais également à l'enfant "victime" ? Nous pensons qu'il est important que les parents des deux enfants soient informés de l'incident.

Pendant le repas, il y a 3 encadrants dont 2 atsem et 2 personnes au service cantine.

Nous avons reçu la personne concernée par cet incident, et lui avons expliqué le déroulement du temps de cantine. Après le repas, les mater. passent aux toilettes, pendant ce temps les CM2 sont priés de rester en rang. Suite à cet incident, nous avons demandé à un encadrant du primaire de les surveiller en attendant qu'ils sortent dans la cour avec les mater. Il est prévu que l'enfant responsable ainsi que l'enfant « victime » reçoivent un billet jaune, ce qui n'avait pas été fait dans ce cas précis. Nous avons donc revu chaque encadrant pour lui redonner ce mode de fonctionnement.

3) Le 12/10, l'un d'entre nous a été témoin d'une situation dont nous souhaitons vous faire part. A 11h30, Christophe est arrivé pour prendre son service. Voyant Renata arriver au loin, il n'a pas fermé le portail à clef. La situation peut paraître anodine, mais si pour une quelconque raison Renata avait dû faire demi-tour, le portail serait resté ouvert (non fermé à clef), ce qui peut donner la possibilité à un enfant de sortir, ou à un adulte non autorisé de rentrer. Le but de cette remarque n'est pas de faire du tort à qui que ce soit, mais nous serions rassurés, surtout du fait de tout ce qu'il se passe actuellement, que les règles de sécurité soient rigoureuses et scrupuleusement respectées.

Une vigilance accrue sera faite.

q) Est-ce qu'un rehaussement du mur de l'école / installation d'une clôture / autre est prévu ? Si oui, avez-vous une idée de la date de commencement des travaux ? Existe-il des normes de sécurité obligatoires ?

En attente de devis (un système avec des barreaux de 80 cm environ).

5) Pouvez-vous nous confirmer l'ouverture du parking et la mise en place du préau au retour des vacances de la Toussaint ? Concernant le parking, pouvez-vous nous indiquer le nombre de places, et les horaires d'ouverture ? Encore un grand merci de la part de toute l'équipe pour la mise en place de ces deux beaux et grands projets.

Comme vous avez pu le constater le préau est installé et le parking est ouvert, il y a 17 places dont 1 place « mobilité réduite », Le stationnement est limité à 15mn avec horodateur obligatoire.

Pour la mairie et l'école

1) Concernant la porte extérieure de la salle du périscolaire en maternelle (garderie, bibliothèque et activités), nous avons remarqué que les vitres étaient recouvertes de carton. Pouvez-vous nous indiquer ce qu'il s'est passé, si des travaux sont prévus, et si oui quand auront-ils lieu ?

Cette salle sert à la classe 2 pour le confinement, raison pour laquelle des affiches ont été collées pour éviter le vis-à-vis.

2) Est-il possible d'avoir un premier bilan du changement d'horaire de la sieste des petites sections ?

Très bon retour de l'Atsem qui les accompagne au dortoir. Dans l'ensemble les enfants s'endorment plus vite.

3) Des parents nous ont demandé comment fonctionnaient les PAI, dans le cas où il faudrait donner des médicaments (ex : asthme) ? Combien d'exemplaires de quels documents faut-il donner, et à qui ? Combien de trousse contenant les médicaments faut-il fournir et à qui ?

Les P.A.I. sont cosignés par le médecin scolaire et par le maire.

Il est impératif d'avoir une trousse pour le périscolaire, remise au secrétariat de Mairie, distincte de la trousse qui est remise aux enseignants.

Le personnel se réfère aux instructions du PAI et applique le protocole indiqué

Pour le cas où après l'application du protocole cela s'avérerait insuffisant, le personnel appelle les pompiers.

Ce point demande à être éclairci pour la conduite à tenir sur le temps du périscolaire.

Dans la mesure du possible et en fonction de l'autonomie de l'enfant, c'est lui-même qui s'administre les médicaments, pendant le temps périscolaire, sous le contrôle de l'adulte.

4) Lors du dernier conseil d'école, nous vous avons sollicité sur les remarques issues de l'exercice vigipirate (cf compte rendu. Résumé : maternelle : classe 1 pas de verrou sur la porte du vestiaire qui donne sur le hall, classe 2 pas de clé entre la classe et la salle de confinement et entre la salle de confinement et le hall, classe 9 un 2e jeu de clé nécessaire pour les WC ; élémentaire : classe 6 manque la clé de la classe pour l'enseignant du jour de décharge, classe 7 pas de verrou besoin d'un rideau ; système d'alerte visuel et/ou sonore à mettre en place car l'application Whatsapp n'est pas pertinente). Est-ce que les différentes remarques concernant les clés, les verrous et le système d'alerte ont été résolues ?

Les verrous et les clés ont été résolus. Reste à voir le système d'alerte (devis sont en cours)

5) A 16h30, les maîtresses de maternelle font asseoir les enfants par terre ou dans l'herbe pour pouvoir ensuite les appeler lorsqu'elles voient leurs parents. Plusieurs parents se sont plaints que leurs enfants rentraient mouillés ou très sales de l'école. Est-il possible de trouver une solution à ce problème (ex : mettre des petits bancs extérieurs ?) ?

Ils se salissent durant le temps scolaire. Lorsqu'il pleut, il reste debout.

6) Des soucis au niveau de la propreté des classes et des toilettes avaient été rapportés lors des derniers conseils d'école. Nous avons également des retours de certains enfants et parents, comme quoi les toilettes ne seraient pas propres, et que les enfants préfèrent se retenir plutôt que d'y aller. Est-ce que les enseignants et la directrice peuvent nous faire un retour sur le ménage pour cette première partie de l'année ?

Nous n'avons plus de remarques à faire concernant le ménage. Par contre, certains élèves (filles ou garçons) ne tirent pas forcément la chasse d'eau entraînant de fait, des odeurs nauséabondes.

7) Le 19 septembre, Mme Dhaine nous informait que le téléphone du bureau de direction était hors service depuis 15 jours, et qu'il était par conséquent impossible de laisser des messages. Est-ce que ce problème a été résolu ?

C'est résolu.

La séance est levée à 19h10 .